



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

NORMANDIE

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS  
N°R28-2018-33

PUBLIÉ LE 23 FÉVRIER 2018

Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et  
de la Forêt

R28-2018-02-15-005

Arrêté portant nomination des membres du groupe régional  
d'expertise "nitrates" pour la région Normandie

*Arrêté portant nomination des membres du groupe régional d'expertise "nitrates" pour la région  
Normandie (GREN)*



**PRÉFÈTE DE LA RÉGION NORMANDIE**

**ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DU GROUPE RÉGIONAL D'EXPERTISE  
« NITRATES » POUR LA RÉGION NORMANDIE**

**La Préfète de la région Normandie, Préfète de la Seine-Maritime  
Officier de la Légion d'honneur  
Officier de l'Ordre national du mérite**

- Vu** le code de l'environnement, notamment son article R.211-81
- Vu** l'arrêté du 20 décembre 2011 modifié par arrêté du 5 mai 2017 portant composition, organisation et fonctionnement du groupe régional d'expertise « nitrates » pour le programme d'actions à mettre en œuvre dans les zones vulnérables afin de réduire la pollution des eaux par les nitrates d'origine agricole

**Sur proposition de** *la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie du 21 décembre 2017  
l'ACTA du 11 janvier 2018  
Coop de France Normandie du 16 janvier 2018  
d'UniLaSalle Campus de Rouen du 21 décembre 2017  
l'agence de l'eau Seine-Normandie des 9 et 12 janvier 2018  
l'agence de l'eau Loire-Bretagne du 5 janvier 2018  
directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement  
la directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt*

Considérant les compétences techniques et scientifiques des personnes ainsi proposées

**arrête**

**Article 1 :** Sont nommés membres du groupe régional d'expertise « nitrates » de la région Normandie :

**1°) pour les services déconcentrés de l'État en région**

Titulaires : Stéphane GODQUIN  
Denis GANDIN  
Suppléants : Frédéric BIZON  
Rémy BRUN

**2°) pour les chambres d'agriculture de la région**

Titulaires : Isabelle DIOMARD  
Odile TAUVEL  
Suppléants : Xavier GOUTTE  
Loïc FILLON

**3°) pour les instituts techniques agricoles**

Titulaires : Manon VERGER  
Jean LIEVEN

Suppléants : Delphine CAST  
Alexandre MÉTAIS

**4°) pour les coopératives agricoles de la région**

Titulaires : Marine DOUTTE  
Yves JULLIEN

Suppléants : Sébastien BENOIST  
Pascal DESVAGES

**5°) pour les établissements de recherche et d'enseignement**

Titulaires : Stéphanie CORMIER  
Pierre-Yves BERNARD

Suppléants : Thierry DEGRAVE  
Marc LEGRAS

**6°) pour l'agence de l'eau Seine-Normandie**

Titulaire : Jérôme RATIARSON

Suppléant : François ROLAND

**7°) pour l'agence de l'eau Loire-Bretagne**

Titulaire : Mathilde VAULÉON

Suppléant : Olivier BICHOT

**Article 2 :** Lorsqu'un membre du groupe, au cours de son mandat, décède, démissionne ou perd la qualité au titre de laquelle il a été désigné, une personne désignée dans les mêmes conditions que le membre susmentionné assure son remplacement pour la durée du mandat restant à courir.

**Article 3 :** Le secrétaire général pour les affaires régionales, le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement et la directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Fait à Rouen, le **15 FEV. 2018**

La préfète,



Fabienne BUCCIO